

Commune de MONESTRUC-SUR-GERS

Servitudes d'Utilité Publique

échelle : 1/10 000

CODE	INTITULE	SYMBOLE
A4	Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau	Non reportées
AS1	Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales	
EL2 SERVITUDE ABROGEE	Servitudes en zones submersibles SERVITUDE ABROGEE SUITE A L'APPROBATION DU PPRI VOIR DOCUMENTS DU PPRI	
I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz	
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	
PM1 rga	Servitude résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles - retrait gonflement des argiles	ensemble de la commune
PT2	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat	
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	Non reportées
T1	Zone ferroviaire en bordure de laquelle peuvent s'appliquer les servitudes relatives au chemin de fer	
T7	Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières	ensemble de la commune

